

# ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

SAMEDI 1<sup>er</sup> MARS 2025  
KEMBS



### SOMMAIRE

**Page 2 :**

Salutations

Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 février 2024

**Page 3 :**

Rapport d'activité 2024

**Page 4 :**

Bilan et compte de résultat 2024

**Page 5 :**

Cotisation et budget 2025

Le Président Fabian JORDAN ouvre la séance à 9h.

En y associant aux membres du Bureau présents à savoir :

- les Vice-Présidents : Mme Michèle LUTZ, Mme Denise BUHL, M. Gilles FREMIOT, M. Antoine HOME, M. Michel SORDI et M. Thomas ZELLER
- le trésorier : M. Franck DUDT
- les présidents d'honneur : M. René DANESI et M. Christian KLINGER, Sénateur.

Il remercie les maires, adjoints, conseillers municipaux, élus communautaires pour leur présence nombreuse à l'Assemblée Générale et M. Joël ROUDAIRE, Maire de Kembs, pour la mise à disposition de la salle.

Il salue tout particulièrement :

- M. Thierry QUEFFELEC, Préfet du Haut-Rhin, ainsi que les sous-préfets présents ;
- Les sénateurs : Mme Sabine DREXLER ; M. Ludovic HAYE ; M. Christian KLINGER et Mme Patricia SCHILLINGER ;
- Les députés : M. Raphaël SCHELLENBERGER et M. Didier LEMAIRE
- M. Alain CHRETIEN, Vice-Président de l'AMF, Maire de Vesoul
- Les conseillers régionaux et conseillers d'Alsace présents
- Les intervenants
- Les présidents et directeurs des collectivités et des structures présents
- M. Arnaud VAYSSE, Commissaire aux comptes auprès de RSM EST

Le Président Fabian JORDAN demande aux membres de l'assemblée d'observer une minute de silence en la mémoire des élus décédés depuis la dernière Assemblée Générale.

Il accueille les nouveaux maires : Mme Marie-José FURSTENBERGER, Maire de Hattstatt ; M. Denis ASTGEN, Maire de Chavannes-sur-l'Etang et M. Fabien ULMANN, Président de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue.

Avant de passer à l'ordre du jour de la rencontre, le Président donne la parole à M. Joël ROUDAIRE pour le mot d'accueil.

---

**COMPTE RENDU – RAPPORT D'ACTIVITE –  
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2024 –BUDGET 2025**

---

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 17 FEVRIER 2024**

Le compte rendu a été envoyé aux maires et aux présidents de Communauté.

**Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

## RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Le Président Fabian JORDAN précise que le rapport d'activité 2024 a été approuvé par le Comité Directeur réuni le 18 février 2025.

Il développe les principaux points :

### L'activité formation

Plusieurs sessions de formation ont dû être annulées en raison d'un nombre insuffisant de participants, malgré des thématiques pourtant d'actualité : « faire face à la hausse des prix dans les marchés publics », « pouvoirs de police en matière de publicité extérieure », « protection des élus face aux risques d'agression » ou encore « gestion des risques et Plan Communal de Sauvegarde ». Une reprise est espérée pour 2025. L'offre de formation est disponible sur le site de l'AMHR : [www.amhr.fr](http://www.amhr.fr)

### L'information au cœur de nos missions

Plusieurs réunions d'information ont été organisées tout au long de l'année : une réunion générale d'information dédiée à la sobriété énergétique, à la lutte contre le moustique tigre et à la valorisation du métier de secrétaire de mairie qui a rassemblé près de 300 élus ; trois rencontres sur les écoles et les projets éducatifs locaux, dont deux réunions délocalisées.

Par ailleurs, le Bulletin mensuel, diffusé en version papier dans les collectivités et sous format numérique aux élus, comprend, en plus des actualités de notre Association, des articles sur des sujets d'actualité, une analyse des évolutions législatives et réglementaires, ainsi qu'une page consacrée aux informations de la Préfecture.

L'édition 2024 du Salon des communes et des intercommunalités du Haut-Rhin a rencontré un franc succès, rassemblant 1 100 visiteurs et 121 exposants. Plusieurs ateliers étaient proposés aux élus et agents des collectivités portant sur des thématiques d'actualité.

### Signature de chartes et convention de partenariat

Au cours de l'année, deux chartes ont été signées : l'une visant à prévenir et à lutter contre les actes de délinquance touchant les exploitants agricoles, et l'autre, en partenariat avec Orange, pour encourager l'élagage à proximité des réseaux de communication.

Le challenge « Bouge ta commune » a été lancé avec les clubs LIONS du Sud-Alsace invitant les municipalités à participer à une collecte d'ordinateurs usagés en vue de leur recyclage et de leur redistribution à des structures telles que les CCAS, maisons de retraite.... Plus de 50 communes haut-rhinoises ont relevé le défi avec succès.

### Poursuite des activités traditionnelles

**Les activités traditionnelles se sont poursuivies** : accompagnement personnalisé des élus ; bulletin mensuel et sa newsletter ; envoi dans les collectivités des informations importantes ; participation à la rédaction du Petit Gibus ; réunion des commissions thématiques...

Le Comité Directeur, réuni le 18 février 2025, a donné un avis favorable à l'adoption du rapport d'activité.

**A l'unanimité, l'Assemblée adopte le rapport d'activité 2024.**

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2024

Le Président Fabian JORDAN précise que le bilan et le compte de résultat 2024 ont été approuvés par le Comité Directeur réuni le 18 février 2025.

M. Franck DUDT, Trésorier, présente les comptes 2024 en indiquant que la cotisation demandée aux communes, qui constitue la principale ressource de l'Association, n'a pas bougé depuis 1996.

Le compte de résultat se solde par un excédent de 27 992,60 €. Ce résultat positif est dû en grande partie à des produits exceptionnels. Attendus à hauteur de 398 900 €, les produits d'exploitation ne se chiffrent qu'à 376 926 € en raison de la baisse des recettes provenant de la formation. Les autres postes de recettes sont conformes aux provisions.

Cette baisse des produits est presque entièrement compensée par une réduction des charges d'exploitation estimés à 405 100 € et réalisés à 380 263,47 € et ce grâce à une gestion très rigoureuse. Le document intitulé « Détail des postes de charges » liste les différents chapitres de dépenses.

L'excédent final de 27 992,60 € résulte de l'incorporation des produits financiers pour 12 753,07 € et de la recette de 18 575 € provenant de l'apurement des comptes de l'Association de Prévoyance et de Solidarité des élus locaux.

## RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Mme Josiane BIGEL, Maire de Widensolen, M. Serge NICOLE, Maire de Wintzenheim et M. Laurent WINKELMULLER, Maire de Herrlisheim ont été nommés réviseurs aux comptes pour 2024 par l'Assemblée Générale du 17 février 2024.

M. Laurent WINKELMULLER explique que les rapporteurs ont procédé à la vérification des comptes les 21, 24 et 26 février 2025. Les pointages et vérifications effectués n'ont fait ressortir aucune irrégularité et les justificatifs ont été fournis.

**Au nom des réviseurs aux comptes, il conclut à la bonne tenue des comptes de l'Association.**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES 2024

**M. Arnaud VAYSSE certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice 2024.**

## APPROBATION DES COMPTES

Mme Denise BUHL, Vice-présidente, soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée.

**A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2024 et donne quitus pour leur gestion au Trésorier et au Comité Directeur.**

## COTISATION ET BUDGET 2025

Le Président Fabian JORDAN rappelle que la cotisation est de 0,33 € par habitant avec un nombre d'habitants pondéré pour Mulhouse et Colmar à raison d'un habitant sur 2 au-delà de 50 000 habitants.

Réuni le 18 février 2025, le Comité Directeur propose à l'unanimité de maintenir le montant de la cotisation à 0,33 € pour le fonctionnement de l'AMHR.

A cette cotisation destinée au fonctionnement de l'Association s'ajoute la cotisation à l'Association des Maires de France.

**A l'unanimité, l'Assemblée donne son accord pour le maintien de la cotisation pour le fonctionnement de l'AMHR à 0,33 € par habitant.**

**Elle autorise également le Président à encaisser la cotisation destinée in fine à l'AMF.**

Le projet de budget 2025 a été approuvé par le Comité Directeur réuni le 18 février 2025. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 390 900 €. Il a été établi sur la base du budget 2024 avec les ajustements prévisibles.

- **En recettes**, la cotisation des communes : **337 000 €** dont 92 000 € collectés et reversés intégralement à l'Association des Maires de France ; les recettes provenant de la formation pour **25 000 €** ; la ristourne de l'AMF pour paiement rapide pour **6 900 €** ; les produits exceptionnels (versement pour le Salon des Maires et convention Enedis) pour **9 000 €** ; les produits financiers pour **11 000 €** et la participation de Mairie 2000 à certaines actions d'information pour **1 000 €**.
- **En dépenses**, les salaires et charges de personnel : **180 000 €** ; les frais inhérents aux formations et à l'information : **25 000 €** ; les frais divers de gestion : **30 000 €** ; la dotation aux amortissements : **22 000 €** ; les frais de congrès : **12 000 €** ; les honoraires et sous-traitances informatiques : **16 000 €** ; les loyers et charges locatives (photocopieur, écran...) : **6 500 €** et les impôts, taxe foncières et intérêts du prêt : **5 000 €**.

Le Président Fabian JORDAN soumet le budget à approbation.

**A l'unanimité, l'Assemblée adopte le budget 2025 tel qu'il est présenté.**

## NOMINATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR 2025

Après appel à candidatures, les trois réviseurs aux comptes sont reconduits : Mme Josiane BIGEL, Maire de Widensolen ; M. Serge NICOLE, Maire de Wintzenheim et M. Laurent WINKELMULLER, Maire de Herrlisheim.

M. Fabian JORDAN clôture l'Assemblée Générale statutaire à 10h.

LE PRESIDENT  
  
FABIAN JORDAN  
Maire de Berrwiller